

DOSSIER DE PRESSE



Le comptoir du réemploi et du recyclage : nouvelle boucle vertueuse pour Orléans Métropole ! *à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin*



Germain FOURNIER, attaché de presse
Direction de l'information et de la communication

Tél. : 02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38

Mail : germain.fournier@orleans-metropole.fr

www.orleans-metropole.fr

#OrleansMetropole



@RPOrleansMetro

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ





ORLÉANS
MÉTROPOLE





UN CONCEPT UNIQUE, RÉUNI DANS UN MÊME LIEU

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, feuille de route transition écologique et énergétique...), Orléans Métropole soutient la mise en œuvre d'actions durables favorisant la pratique du réemploi des objets récupérés auprès des usagers dans des espaces dédiés sur les déchetteries.



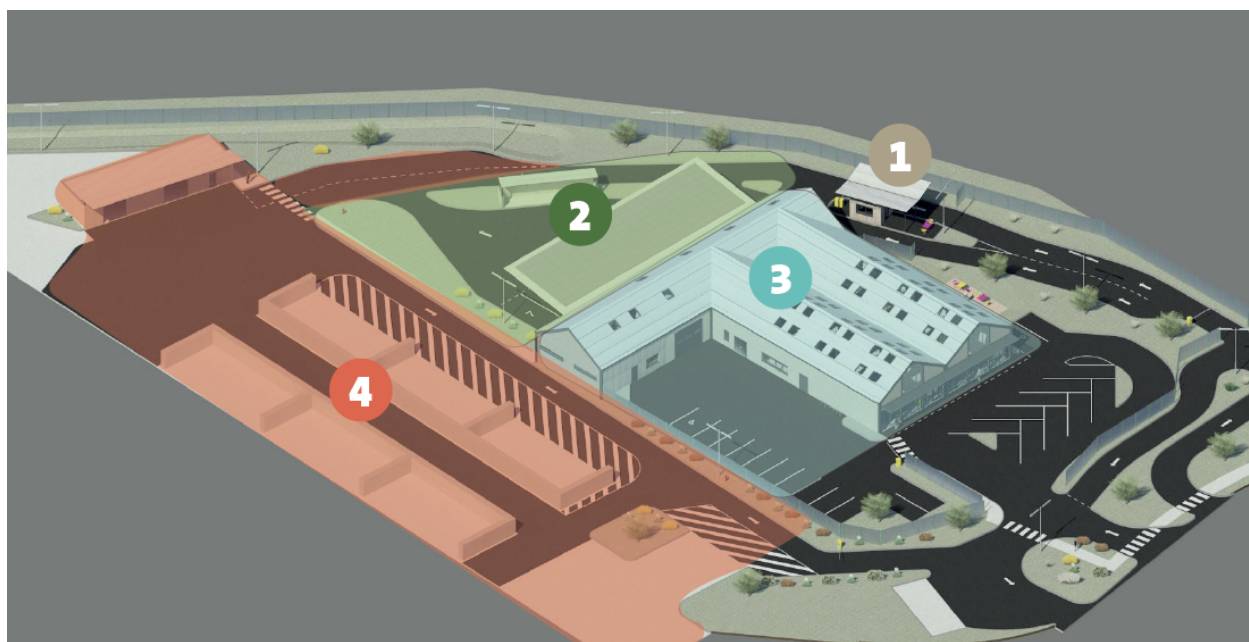
Une déchetterie nouvelle génération a ouvert ses portes le 27 février 2023 à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

Appelé "comptoir du réemploi et du recyclage", ce nouvel équipement comporte 4 espaces :

- Une zone d'accueil des usagers ;
- Un "quai du réemploi" pour accueillir et stocker les objets encore en état de fonctionnement ;
- Un bâtiment dénommé "comptoir du réemploi" qui vise à donner une nouvelle dimension au réemploi des objets, en proposant un espace qualitatif permettant de prolonger la durée de vie d'un maximum d'objets ;
- Une aire pour le recyclage des matériaux qui regroupe les fonctionnalités de la déchetterie, sans dénivellation.



L'ORGANISATION DU SITE



- 1 Accueil
- 2 Quai du réemploi
- 3 Comptoir du réemploi
- 4 Espace de tri des matériaux

• Le local d'accueil

Les usagers seront accueillis et orientés en fonction de leur chargement.

• Le quai du réemploi

Ce nouvel espace est conçu pour les dépôts d'objets qui peuvent encore servir. Il se matérialise par un espace de stationnement pour 8 véhicules devant un local d'une surface de 200 m², dans lequel les objets seront stockés. Le local est accessible uniquement aux agents chargés de réceptionner les objets.

Face au quai du réemploi, une « matériauuthèque » permet aux usagers de déposer et/ou récupérer des matériaux de construction ou d'aménagement comme des carreaux de faïence, des lames de parquet, des dalles ou encore des planches.





• Le comptoir du réemploi

Le comptoir du réemploi, bâtiment d'une surface de 500 m², est destiné à accueillir du public et a pour ambition de :

- donner de la visibilité aux structures de l'économie sociale et solidaire qui exploiteront le site (voir "l'organisation du réemploi") et aux acteurs du territoire de la métropole ayant des démarches identiques ;
- permettre l'accès des usagers à l'offre de seconde main via un espace de vente d'objets issus du réemploi ;
- sensibiliser les publics afin d'encourager et développer les savoir-faire pour prolonger la vie des objets et réduire les déchets au travers d'ateliers de réparation, d'upcycling, de conférences, de visites, d'expositions et d'animations programmées tout au long de l'année.



Date d'ouverture prévue en avril 2023.





• L'aire du recyclage

L'aire du recyclage est étendue sur une zone extérieure. Elle accueille les dépôts de :

- Déchets dangereux (peinture, solvants, batteries, etc.) et appareils électriques et électroniques dans un local spécifique ;
- Bois, cartons, métaux, palettes et pneus dans des bennes compacteurs ;
- 8 alvéoles pour les dépôts de plâtres, gravats, mobiliers bois et mobiliers multimatériaux ; le vidage par les usagers est facilité en s'effectuant à même le sol.

Ces flux ont chacun une filière de valorisation et recyclage dédiée. En fin de parcours sur le site, une zone reçoit les dépôts de matériaux valorisés par incinération et matériaux non valorisables.





SPÉCIFICITÉ DE L'OPÉRATION

L'ensemble du site est conçu pour que l'utilisateur puisse offrir à ses objets et matières les solutions de valorisation les plus vertueuses au fil de son cheminement.

Une plateforme pédagogique a été aménagée et offre une vue panoramique du site. Cette plateforme est vouée à l'accueil de groupes, notamment scolaires, et permet de valoriser l'équipement auprès d'autres publics. Pour proposer aux visiteurs un véritable parcours pédagogique sur le tri et le recyclage des matériaux, des supports d'information et de sensibilisation sont en cours de conception.





L'ORGANISATION DU RÉEMPLOI

Le groupement de structures de réemploi coordonné par la Ressource AAA a été retenu suite à l'appel à projet lancé pour animer le "comptoir du réemploi" et favoriser le développement du réemploi sur le territoire d'Orléans Métropole.

Fondée en 2014, La Ressource AAA développe un axe social puisqu'elle permet de créer de l'emploi et favorise l'insertion professionnelle au niveau local. Dans cette logique, elle est agréée Atelier Chantier d'Insertion par l'Activité Economique (ACI).

Tous les acteurs du réemploi issus de l'économie sociale et solidaire du territoire ont été consultés, depuis la genèse du projet de comptoir du réemploi.

Voici les premières structures retenues et qui seront mobilisées au quotidien pour faire vivre ce nouvel équipement en charge du réemploi (d'autres structures de l'économie sociale et solidaire pourront se joindre au groupement) :



Animations, vente sur place, soutien à la sélection des objets, valorisation des flux



Coordination générale, animations, vente sur place, sélection des objets, valorisation des flux



Animations, logistique



Vente sur place, valorisation des flux



Animations, vente sur place, soutien à la sélection des objets, valorisation des flux



Animations, vente sur place



Animations, promotion du réemploi du verre



Vente sur place, promotion du réemploi du verre



logistique

Des corners de vente permettront de faire cohabiter différents univers de manière harmonieuse, et de promouvoir efficacement l'offre locale de réemploi. Les prix proposés permettront à chacun de s'équiper à bas coût, tout en garantissant le financement des actions sociales et professionnelles. Pour les objets réemployés, les prix généralement constatés dans ces structures sont inférieurs de 50 à 70% au prix du neuf.

Plusieurs animations seront également proposées chaque semaine aux habitants (création, réparation,...), en variant les jours et les horaires afin d'être accessibles au plus grand nombre.



FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

La construction de cet équipement a représenté un coût de :

- 5,7 millions d'€ pour Orléans Métropole

et cofinancée par :



RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE

L'Union Européenne, via le fond FEDER (Fond Européen de Développement Régional) : 721 444,90 €



L'État, via la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local : 500 000 €



INFORMATIONS PRATIQUES

(jours et horaires d'ouverture du "quai du réemploi" et de l'aire du recyclage)

PÉRIODE HAUTE : du 1^{er} mars au 31 octobre

Lundi	14h00	18h00			
Mardi à samedi	9h00	12h00	14h00	18h00
Dimanche	9h00	12h00			



PÉRIODE BASSE : du 1^{er} novembre au 28 ou 29 février

Lundi	14h00	17h00			
Mardi et mercredi	10h00	12h00	14h00	17h00
Jeudi	FERMÉ				
Vendredi	10h00	12h00	14h00	17h00
Samedi	9h00	12h00	14h00	17h00
Dimanche	9h00	12h00			



Impasse des Moines

45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin



LES DÉCHETTERIES / VÉGÉ'TRI D'ORLÉANS MÉTROPOLE



 Végé'tri

 Déchetterie



BILAN DES DÉCHETTERIES / VÉGÉ'TRI EN 2022

Au total, ce sont près de 63 000 tonnes qui ont été réceptionnées au cours de l'année 2022.

- Inertes (béton, déblais, briques, tuiles...)..... **16 514 T**
- Cartons **1 845 T**
- Métaux **2 091 T**
- Incinérables **6 552 T**
- Bois **1 582 T**
- Multi **424 T**
- Verre **710 T**
- Mobilier **5 300 T**
- Déchets non valorisés (broyage puis incinération) ... **8 207 T**
- Amiante **100 T**
- Déchets dangereux **360 T**
- DEEE (équipements électriques et électroniques)..... **1 750 T**
- Piles **15 T**
- Pneus **100 T**

- Végétaux et souches **17 437 T**

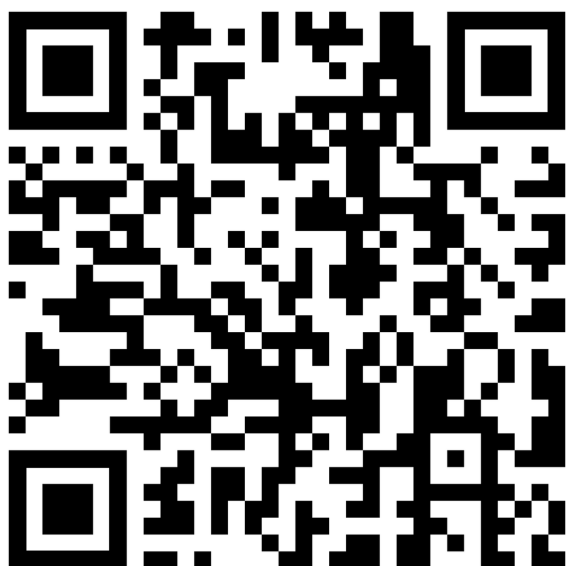
- Compost distribué **680 T**

Côté réemploi, ce sont 305,027 T qui ont été collectées en 2022 :

- 71,70 % de réemploi
- 26,34% de recyclage par filières
- 1,96% orienté vers l'élimination



ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

UNE QUESTION SUR LA COLLECTE OU LE TRI DE VOS DÉCHETS ?

<https://triermondechets.orleans-metropole.fr>

Germain FOURNIER, attaché de presse
Direction de l'information et de la communication

Tél. : 02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38

Mail : germain.fournier@orleans-metropole.fr

www.orleans-metropole.fr

#OrleansMetropole



@RPOrleansMetro

ORLÉANS
MÉTROPOLE

